



## Revalorisation de l'accès à la profession d'huissier de justice en Grèce

Le 5 avril 2012 le Parlement grec a voté une loi historique pour notre profession.

Désormais l'accès à la profession d'huissier de justice en Grèce est subordonné à l'obtention d'un diplôme délivré par la faculté de droit ou d'une université nationale ou d'une université étrangère paritaire, reconnue de la législation du pays. Cette formation devra être complétée par un stage de six mois chez un huissier de justice avant l'examen professionnel, suivi de trois mois de séminaire de formation dispensés par la profession après les examens.

Nous adressons toutes nos félicitations au président Dionysios Kriaris ainsi qu'aux membres de son bureau et enfin à tous nos confrères grecs qui confirment ainsi la reconnaissance de leur professionnalisme et de leur haut niveau de compétence.

## Budapest : 4<sup>e</sup> journée de formation européenne

Le 7 avril 2011, les locaux de la Chambre nationale des huissiers de justice de Hongrie furent le théâtre de la 4<sup>e</sup> journée de formation européenne organisée par le Centre international de formation de l'UIHJ

### La nécessité de formation

L'expression est on ne peut plus adaptée car c'est bien dans un vrai théâtre attendant aux bureaux de la Chambre que s'est déroulée cette désormais traditionnelle journée.

Des délégations de quinze pays européens étaient présentes (Belgique, Bulgarie, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Suisse, Suède et République tchèque) ainsi qu'un représentant de l'Algérie, assurant ainsi le succès de la manifestation.

L'ouverture des travaux fut placée sous la présidence de Nora Klebercz, du ministère de la justice hongrois, responsable du dossier e-Justice et représentant permanent de la Hongrie auprès de l'Union européenne.

Le président de la Chambre nationale des huissiers de justice de Hongrie, Miklos Krejniker, souhaita à tous la bienvenue, suivi par Jean Michel Rouzaud, président de l'École nationale de procédure de Paris (ENP), qui sut comme à l'accoutumée convaincre l'assistance de la nécessité de la formation dans notre profession.

Le président de l'UIHJ, Leo Netten, salua à son tour les confrères présents dans la salle et céda la parole à Françoise Andrieux (France), secrétaire général de

## Upgrading of Access to the Profession of Judicial Officer in Greece

On 5 April 2012 the Greek Parliament passed landmark legislation for our profession.

Now access to the profession of judicial officer in Greece is subject to obtaining a degree from a law school or a university or a national or a foreign joint university, recognized by the country's legislation.

In addition, a six-month further practical training should be done at a judicial officer's office, before the professional examination, followed by a three months training seminar organised by the profession after exams.

We address our congratulations to President Dionysios Kriaris and the members of his board and finally to all our Greek colleagues thus confirming the recognition of their professionalism and high level of competence.



De G. à D. : Françoise Andrieux, secrétaire général de l'UIHJ, Leo Netten, président de l'UIHJ, Miklos Krejniker, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de Hongrie, Nora Klebercz, représentante permanente de la Hongrie auprès de l'Union européenne, Jean-Michel Rouzaud, président de l'École nationale de procédure de Paris

From L. to R. : Françoise Andrieux, Secretary General of the UIHJ, Leo Netten, President of the UIHJ, Miklos Krejniker, President of the National Chamber of Judicial Officers of Hungary, Nora Klebercz, permanent representative of Hungary at the European Union, Jean-Michel Rouzaud, president of the National School of Procedure of Paris

l'UIHJ, qui déclina le menu de la journée, laissant ensuite la place aux travaux. Le premier atelier avait pour thème : e-Justice. Françoise Andrieux, modératrice de cet atelier, rappela la définition d'e-justice au travers d'une résolution du parlement européen du 18 février 2008 : « Considérant que la définition de l'e-Justice est très large et qu'elle comprend en général l'utilisation des nouvelles technologies électroniques dans le domaine de la justice... ».

Alain Bobant (France), président de la Fédération nationale des tiers de confiance (FNTC), et Stéphane Gensollen (France), huissier de justice à Marseille, l'un dans le rôle du savant et l'autre dans celui du candidat, ont mis à la portée de tout huissier de justice européen l'intérêt et l'utilisation d'e-Justice. Ils ont fait entrer la matière dans le quotidien professionnel au travers de la présentation de produits comme le « Depomail », le minutier électronique...



De G. à D.: Guillaume Payan, maître de conférence à l'Université du Maine (France), consultant UIHJ, Natalie Fricero, professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis (France), membre du Conseil scientifique de l'UIHJ, Attila Vincze, responsable des Technologies de l'information et de la communication à la Chambre nationale des huissiers de justice de Hongrie

From L. to R.: Guillaume Payan, Lecturer at the Maine University (France), UIHJ consultant, Natalie Fricero, Professor at Law at the University of Nice Sophia Antipolis (France), Member of the Scientific Council of the UIHJ, Attila Vincze, in charge of the Technologies of Information and Communication at the National Chamber of Judicial Officers of Hungary

Lors de débats qui suivirent, notre confrère Dionysios Kriaris, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de Grèce, secrétaire adjoint du bureau de l'UIHJ, nous fit part d'une importante nouvelle : en Grèce, conformément au projet de loi présenté, la signification électronique sera effectuée par les huissiers de justice seulement, faisant du vecteur électronique un simple mode de signification, entrant dans le monopole des huissiers de justice.

Attila Vincze, informaticien de la chambre hongroise, fit ensuite une démonstration de l'utilisation d'e-Justice dans la procédure de transmission de l'injonction de payer en Hongrie.

Ce fut enfin le moment tant attendu de la captivante synthèse que nous offrit le Natalie Fricero, professeur à la Faculté de droit de Nice Sophia Antipolis (France), membre du Conseil scientifique de l'UIHJ, en déclarant que personne n'échappera à l'e-exécution qui est rapide et efficace et que le pivot en sera l'huissier de justice sécurisant et moderne.

### La disparité du recouvrement des pensions alimentaires en Europe

Le deuxième atelier concernant le recouvrement transfrontalier des pensions alimentaires débuta par une table ronde comprenant les représentants de cinq pays (Nicola Hesslen (Suède), Jos Uitdehaag, premier questeur du Comité de l'UIHJ (Pays-Bas), Carlos de Matos (Portugal), Oksana Kutsmei (Estonie), Bernard Menut (France), 1<sup>er</sup> vice-président de l'UIHJ), qui nous permirent d'établir un rapide tour d'horizon des disparités du recouvrement des pensions alimentaires en Europe.

M<sup>me</sup> Dagmara Kornobis, professeur de droit à l'université de Wroclaw (Pologne), représentant la Chambre nationale des huissiers de justice de Pologne, présenta le règlement CE n° 4/2009 du 18 décembre 2009 relatif à la compétence, la loi applicable, la reconnaissance et l'exécution des décisions et la coopération en matière d'obligations alimentaires.

Pour illustrer et concrétiser ce qui venait d'être exposé, Bernard Menut nous conta alors l'histoire de Pierre, le Français vivant en Russie, mariée avec Irina la Russe, et essayant des déboires conjugaux se terminant en pension alimentaire. Il rappela alors que la première difficulté dans le recouvrement de ce type de créance est de savoir quel est le texte qui s'applique entre la convention de New-York du 20 juin 1956, la convention de La Haye du 2 octobre 1973,



De G. à D.: Roger Dujardin, vice-président de l'UIHJ, Bernard Menut, 1<sup>er</sup> vice-président de l'UIHJ, Jos Uitdehaag, 1<sup>er</sup> questeur du Comité de l'UIHJ

From L. to R.: Roger Dujardin, Vice-President of the UIHJ, Bernard Menut, 1<sup>st</sup> Vice-President of the UIHJ, Jos Uitdehaag, 1<sup>st</sup> Quaestor of the Committee of the UIHJ



De G. à D.: Roger Dujardin, vice-président de l'UIHJ, Bernard Menut, 1<sup>er</sup> vice-président de l'UIHJ, Dagmara Kornobis, professeur de droit à l'université de Wroclaw, représentant la Chambre nationale des huissiers de justice de Pologne, Guillaume Payan, maître de conférence à l'Université du Maine (France), consultant UIHJ

From L. to R.: Roger Dujardin, Vice-President of the UIHJ, Bernard Menut, 1<sup>st</sup> Vice-President of the UIHJ, Dagmara Kornobis, professor at law, at the University of Wroclaw representative of the National Chamber of Judicial Officers of Poland, Guillaume Payan, Lecturer at the Maine University (France), UIHJ consultant

le protocole de la Conférence de La Haye de droit international privé du 23 novembre 2007 ou encore le règlement (CE) n°4/2009, puis ensuite de quelle manière il s'applique.

Bien évidemment la journée fut émaillée par les deux rubriques désormais récurrentes de revue de jurisprudence et législation européenne brillamment et clairement exposées par Guillaume Payan, maître de conférence à l'Université du Maine (France) et consultant UIHJ. Il évoqua notamment la décision en attente concernant six pays européens attrait par la Commission en non-respect de la libre circulation des biens et des personnes en ce que le statut des notaires dans ce pays prévoit la condition de nationalité. Bien que cette décision ne concerne pas directement notre profession, on imagine tout de même l'impact qu'elle pourrait avoir sur notre profession...

L'après-midi fut clôturée par le président Netten et Françoise Andrieux qui, au nom de l'ENP de Paris, annonça, compte tenu du vif intérêt suscité par l'atelier e-Justice, la création d'un module de formation sur ce thème prouvant ainsi la réactivité de l'ENP et son implication dans la formation internationale des huissiers de justice.

Le succès de cette journée, riche en formation et en information conduit à remercier très chaleureusement les hôtes de son déroulement, nos confrères hongrois, les intervenants pour leur prestation de qualité et enfin les participants.

Rendez-vous l'année prochaine !



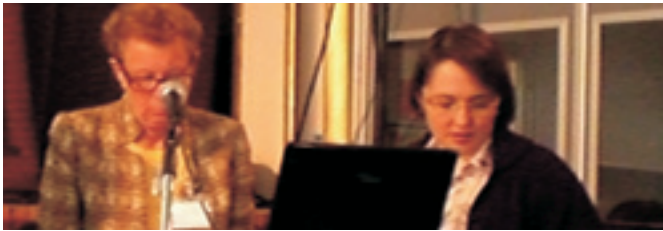
## Budapest: 4<sup>th</sup> European Training Day

On 7 April 2011, the Premises of the National Chamber of Judicial officers of Hungary was the Theatre of the Fourth Training Day Organized by the European Training Centre of the UIHJ



De G. à D.: Françoise Andrieux, secrétaire general de l'UIHJ, Alain Bobant, président de la Fédération nationale des tiers de confiance, Stéphane Gensollen, huissier de justice à Marseille (France)

From L. to R. : Françoise Andrieux, General Secretary of the UIHJ, Alain Bobant, President of the National Federation of Trusted Third Parties, Stéphane Gensollen, judicial officer in Marseilles (France)



De G. à D.: Nicola Hesslen, huissier de justice à Göteborg (Suède), Oksana Kutsmei, membre de la Chambre nationale des huissiers de justice d'Estonie,

From L. to R.: Nicola Hesslen, judicial officer in Goteborg (Sweden), Oksana Kutsmei, member of the National Chamber of the Judicial Officers of Estonia



Dionysios Kriaris, membre du bureau de l'UIHJ

Dionysios Kriaris, member of the board of the UIHJ

### The Need for Training

The expression could not be more appropriate because it is in a real theatre adjoining the premises of the Chamber that was held this now traditional day. Delegations from fifteen European countries were present (Belgium, Bulgaria, Czech Republic, Estonia, France, Greece, Hungary, the Netherlands, Poland, Portugal, Romania, Slovakia, Switzerland, and Sweden) and a representative of Algeria, thus ensuring the success of the event.

The opening session was chaired by Nora Klebercz, from the Hungarian Ministry of Justice, responsible for e-Justice and Permanent Representative of Hungary at the European Union.

The Chairman of the National Chamber of Judicial officers of Hungary, Miklos

Krejniker, welcomed everyone, followed by Jean Michel Rouzaud, President of the National School of Procedure of Paris (ENP), who as usual was able to convince the participants in the need for training in our profession.

Chairman of the UIHJ Leo Netten, welcomed in return his colleagues and gave the floor to Françoise Andrieux (France), Secretary General of UIHJ, who declined the menu of the day, then leaving the place for the presentations.

The first workshop focused on e-Justice. Françoise Andrieux, chair of the workshop, recalled the definition of e-justice through a European Parliament resolution of 18 February 2008: "Whereas e-Justice has a broad definition including, in general, the use of electronic technologies in the field of justice. . .".

Bobant Alain (France), Chairman of the National Federation of Trusted Third Parties (FNTC), and Stéphane Gensollen (France), judicial officer in Marseilles, one in the role of the scientist and the other in the candid, have brought within the reach of any European judicial officer the interest and the use of e-Justice. They managed to bring the topic into the everyday work through the presentation of products like "Depomail", e-Minute book...

During discussions that followed, our fellow-member Dionysios Kriaris, president of the National Chamber of Judicial officers of Greece, Deputy Secretary of the board of the UIHJ informed us of an important news, according to the bill introduced in Greece the electronic service of document will be conducted by judicial officers only, making of the electronic vector a simple mode of service, within the monopoly of judicial officers.

Attila Vincze, the Hungarian Chamber computer scientist, then gave a demonstration of the use of e-Justice in the process of transmitting the payment order in Hungary.

It was finally the long awaited riveting report that gave us Natalie Fricero, professor at the Faculty of Law of Nice Sophia Antipolis (France), a member of the Scientific Council of the UIHJ, declaring that no-one will escape e-enforcement as a fast and efficient tool that the securing and modern judicial officer will be its pivot.

### The Disparity of Recovery of Maintenance obligations in Europe

The second workshop on cross-border recovery of maintenance obligations began with a panel comprising representatives from five countries (Nicola Hesslen (Sweden), Jos Uitdehaag first quaestor Committee UIHJ (the Netherlands), Carlos de Matos (Portugal), Oksana Kutsmei (Estonia), and Bernard Menut (France), 1<sup>st</sup> Vice-President of the UIHJ), which allowed us to establish a quick overview of disparities in the recovery of maintenance obligations in Europe.

M<sup>rs</sup> Dagmara Kornobis, professor at law at the University of Wroclaw (Poland), representing the National Chamber of Judicial officers of Poland, presented the EC Regulation No. 4 / 2009 of 18 December 2009 on jurisdiction, applicable law, recognition and enforcement of decisions and cooperation in matters relating to maintenance obligations.

To illustrate and concretize what had to be exposed, Bernard Menut then told us the story of Pierre, a French citizen living in Russia, married to Russian Irina, and exposed to marital problems ending up in maintenance obligations.

He then remembered that the first difficulty in collecting this type of debt is to find out what is the relevant applicable legislation between the New York Convention of 20 June 1956, the Hague Convention of 2 October 1973, the protocol of the Hague Conference on Private International Law of 23 November



2007 or the Regulation (EC) No. 4 / 200, and then how it applies.

Of course the day included the now recurring two entries, i.e. the review of case law and European law brightly presented by Guillaume Payan, lecturer at the University of Maine (France) and UIHJ consultant. He referred in particular to the pending decision on six European countries taken to court by the Commission in breach of free movement of goods and people in that in these countries the status of notaries calls for a nationality requirement. Although this decision does not directly concern our profession, we still imagine the impact it could have on our profession...

The afternoon was closed by President Netten and Françoise Andrieux, on behalf of the ENP of Paris, announced that, given the broad interest in the e-Justice workshop, the establishment of a training module on this theme demonstrating the responsiveness of the ENP and its involvement in international training for judicial officers.

The success of this day, rich in training and information leads to warmly thank the hosts of the course, our Hungarian colleagues, the speakers for the quality of their presentations, and the students.

See you next year!

## Rencontre au ministère de la Justice d'Italie

**Le 20 février 2012, Dominique Aribaut-Abadie, trésorier de l'UIHJ, s'est rendue à Rome, déléguée par l'UIHJ et la Chambre nationale des huissiers de justice de France, à la demande de l'association AUGÉ, Association italienne de fonctionnaires de l'exécution, membre de l'UIHJ.**

Les représentants de l'AUGE, Arcangelo d'Aurora et Andrea Mascioli, et Dominique Aribaut-Abadie ont été reçus au ministère de la Justice par le professeur Salvatore Mazzamuto, sous-secrétaire de la Justice, mandaté, par le ministre de la Justice, Paola Severino, dans le cadre d'une éventuelle réforme de l'exécution et de ses acteurs.

Les représentants de l'AUGE ont mis en évidence les inconvénients du système actuel. Le ministre a montré un grand intérêt pour le sujet et une parfaite connaissance des enjeux de cette réforme pour la justice civile.

Au cours de la discussion, il est apparu que la mise en œuvre des réformes civiles peut donner une impulsion importante à l'économie.

Le ministre, venant de prendre ses fonctions suite au changement du gouvernement, a interrogé nos confrères afin de savoir si des projets de réforme étaient déposés au Parlement par l'AUGE.

Cette dernière a répondu par l'affirmative se référant à un projet de réforme de la profession d'huissier de justice présenté par le sénateur Filippo Berselli, président de la Commission de la justice.

Dominique Aribaut-Abadie, après avoir excusé Leo Netten, président de l'UIHJ, et expliqué sa présence auprès des confrères italiens, a mis en évidence l'intérêt de l'harmonisation de la profession en Europe. Elle a rappelé les lignes directrices de la Commission européenne pour l'efficacité de la Justice (CEPEJ), l'intérêt économique d'un professionnel qui n'est pas rémunéré par l'État, qui garantit la sécurité juridique et par là même la pérennité de la démocratie. Enfin, elle a rappelé que les confrères italiens font partis du projet EJE (Exécution judiciaire en Europe), qui est cofinancé par l'Union européenne. Ce projet est un pari important pour tous les professionnels de l'exécution en Europe. Leurs instances nationales doivent leur donner les moyens d'être des professionnels performants pour une Justice efficace et égalitaire.

Monsieur Mazzamuto a indiqué qu'il rencontrerait dès le lendemain le président de la Commission de la justice pour discuter du projet déposé par l'AUGE. Il fera un compte-rendu au ministre de la Justice qui examinera la possibilité d'un soutien du gouvernement pour le projet de réforme proposé par nos confrères italiens. Le résultat des différentes consultations leur sera ensuite communiqué.

Le ministre a terminé en remerciant Dominique Aribaut-Abadie, ès qualité, pour son soutien auprès des confrères italiens et son implication.

*De G. à D. : Arcangelo d'Aurora, président de AUGÉ, Dominique Aribaut-Abadie, trésorier de l'UIHJ, Salvatore Mazzamuto, sous-secrétaire de la Justice — From L. to R. : Arcangelo d'Aurora, President of AUGÉ, Dominique Aribaut-Abadie, treasurer of the UIHJ, Salvatore Mazzamuto, Under-Secretary of Justice*

